



En collaboration avec



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Fonds Écoleader : le coup d'envoi est donné aux Îles-de-la-Madeleine!

Îles-de-la-Madeleine, le 22 novembre 2019. - C'est hier qu'avait lieu le lancement régional des activités du Fonds Écoleader aux Îles-de-la-Madeleine. Réunies à l'Abri de la Tempête, une soixantaine de personnes issues de diverses entreprises du territoire madelinot ont pris part à l'événement organisé par le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), l'organisme responsable de promouvoir le Fonds sur le territoire.

Lors de l'événement animé par Hans-William Koenig, l'agent du Fonds Écoleader aux Îles-de-la-Madeleine, les participants ont pu assister à la présentation d'initiatives écoresponsables innovantes dans certaines entreprises locales. « Avec ce premier rendez-vous officiel, on souhaitait présenter le programme, permettre d'échanger et de réseauter, mais on voulait aussi démontrer que c'est possible d'adopter des pratiques innovantes et inspirantes. On veut démontrer aux entreprises qu'il est possible d'allier développement durable et développement économique », explique M. Koenig. Trois entreprises conférencières avaient donc été invitées pour l'occasion afin de témoigner de leurs bonnes pratiques, soit Vrac et bio, Le domaine des Salanges et À l'Abri de la Tempête.

À l'échelle locale, le CERMIM est heureux d'être l'organisme désigné pour la mise en œuvre du Fonds Écoleader. Les îles bénéficient d'un demi-mandat, rendant disponible un agent à raison de trois jours par semaine, ce qui permet une action concrète sur le territoire. « Aux îles, bon nombre d'entreprises posent déjà des actions de développement durable et beaucoup aspirent à faire plus. Ce programme est un nouvel outil mis à la disposition des entreprises afin de soutenir leurs démarches et qui mènera certainement à plusieurs réalisations concrètes adaptées au contexte entrepreneurial insulaire. Durant les quatre prochaines années, l'agent du Fonds Écoleader ainsi que l'ensemble de l'équipe du CERMIM mettront à profit leur expertise afin de faire progresser les entreprises des Îles vers des pratiques aux retombées à la fois économiques, sociales et environnementales », souligne Mayka Thibodeau, directrice associée du CERMIM.

« Le gouvernement du Québec a mis sur pied le Fonds Écoleader pour fournir aux entreprises québécoises des outils financiers et des ressources d'accompagnement qui les encourageront à innover, à se réinventer et à entreprendre le changement vers une économie encore plus verte. Nous avons amorcé le virage environnemental avec détermination et comptons sur les entrepreneurs des Îles-de-la-Madeleine pour se joindre à nous. Grâce à leurs initiatives, ils contribueront assurément à faire du Québec un leader de l'économie verte et à assurer l'avenir des générations futures », souligne Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable des régions de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Une alliance stratégique pour porter le projet

Le Fonds Écoleader est une initiative du gouvernement du Québec, coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) en collaboration avec le Centre québécois de développement durable (CQDD) et Écotech Québec. Son objectif est de rejoindre 50 000 entreprises québécoises afin de les orienter et de les soutenir dans l'implantation d'un large éventail de pratiques écoresponsables et de technologies propres.

« Depuis un moment, des signaux clairs sont envoyés aux entreprises quant à la pertinence de recourir à des pratiques de développement durable. Que ce soit pour retenir la main-d'œuvre ou attirer de nouveaux travailleurs, pour fidéliser la clientèle ou pour collaborer avec les grands donneurs d'ordre dont les fournisseurs sont tenus d'avoir un modèle de gestion de développement durable, il y a un avantage concurrentiel à considérer. Au-delà d'une conscience environnementale, il est dorénavant logique et évident pour les entreprises d'aborder ces pratiques sous l'angle de la performance économique », explique Nicolas Girard, directeur général du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD).

Du côté d'Écotech Québec, partenaire du Fonds et spécialiste en technologies propres, « l'objectif premier est d'aider les entreprises à améliorer leur compétitivité et, du même coup, leur bilan environnemental, et ce, par l'entremise de technologies propres d'ici. Le Fonds Écoleader vient bonifier les moyens en place pour accélérer la transition au Québec vers une économie verte, innovante et performante », explique Denis Leclerc, président et chef de la direction.

« En misant sur une mobilisation inédite des organismes de développement économique de toutes les régions du Québec, le réseau d'agents du Fonds Écoleader pourra rejoindre efficacement les gestionnaires d'entreprises et les soutenir dans l'adoption des meilleures pratiques d'affaires écoresponsables », se réjouit Nicolas Gagnon, directeur général du Centre québécois de développement durable (CQDD)« L'objectif premier d'Écotech Québec est d'aider les entreprises à améliorer leur compétitivité et, du même coup, leur bilan environnemental, et ce, par l'entremise de technologies propres d'ici. Le Fonds Écoleader vient bonifier les moyens en place pour accélérer la transition au Québec vers une économie verte, innovante et performante », Denis Leclerc, président et chef de la direction.

Pour en apprendre davantage sur le Fonds Écoleader, il est possible de consulter le fondsecoleader.ca.

- 30 -

Pour information et demandes d'entrevue

Hans-William Koenig
Agent du Fonds Écoleader – Îles-de-la-Madeleine
(418) 969-2100 poste 368
hw.koenig@fondsecoledaer.ca